



Cdd litige avec mon employeur

Par **lefrancois**, le **18/05/2008** à **19:21**

Je ne sais plus quoi faire...
j' ai signé un contrat d'intérim le 25/11 avec une période de souplesse de 10 jours du 21/12 au 31/12.
on ne m'a pas prévenu que la société était fermée du 21 au 01/01/08, donc pas de salaire pendant cette période. Puis j' ai signé un avenant du 02.01.08 au 31/01/08.
Puis au mois de février, j'étais censé signer un deuxième avenant, mais le contrat n' arrivait pas, je contacte l' agence d' intérim qui insiste et m' affirme que le contrat a été envoyé à l' entreprise utilisatrice. Le cabinet comptable décide alors de mettre fin au contrat qui le lie à l' agence (l' agence me fait alors signer une lettre de démission!!!!).
J' ai donc démissionner avant même de signer mon cdd, l' expert comptable m'avait assuré que le nouveau contrat m' assurera un même salaire.
Je signe alors un nouveau contrat jusqu' a fin juin, mais l' expert a oublié le 13ème mois.
Depuis le mois de janvier je fais officiellement 44 heures par semaine, en réalité je fais en plus des heures suppl, mais je ne demande rien au patron.
le 05 mai (date à laquelle l' horaire hebdomadaire passe à 36h) le patron me convoque et me dit qu'il n'est pas content de moi, que j' ai fais des erreurs, que je parle mal au client (ce qui est totalement faux, que mon travail est fait à la dernière[s]/[s] minute, et qu'il va me faire une proposition avec une baisse de salaire.
Je n'ai pas beaucoup d'expérience, le cabinet m'a embauché car il ne trouvait personne avec assez d'expérience, aujourd'hui je suis ecoeuré, pendant la période fiscale, le patron ne me fait aucune remarque et le 5 mai tout s'écroule.
Aujourd'hui' hui je suis en arrêt maladie, le patron m'a dit qu'il préférerait me dire les choses plutôt que de m' envoyer une lettre de licenciement.
Il me parle de proposition, mais je sais qu'il a rendez vous avec une agence d'intérim.
Voilà, je me suis investi, j' ai accepté des contrats d'1 mois, on ne me prévient que la société ferme, j'ai démissionner de l'agence d'intérim, signer des contrats arrivant toujours en retard, signer un contrat avec diminution de salaire, j' ai surement commis des erreurs, mais entendre l' expert comptable raconter des mensonges a été la goutte d' eau qui fait déborder le vase.....
j'ai eu du mal a dormir, a me concentrer au travail, je suis stressée, un médecin m'a arrêté une semaine, mais mon contrat se finit dans un mois.....
merci pour vos

